

*Objet :***Assemblée générale ordinaire de l'association***Association :***Fédération aITB**

- Association à but non lucratif de droit français régie par les articles 5 et 6 de la Loi du 1er juillet 1901
- Fédération des Associations des Diplômés de l'Institut Technique de Banque, dite « aITB », dont le siège est : c/c CFPB, Le carillon, 5 esplanade Charles de Gaulle, 92000 NANTERRE.

*Date :***Samedi 02 décembre 2017 de 10h15 à 15h15** (accueil à partir de 09h30)*Lieu :***Châteauforn'City
Le CNIT – 2nd étage
92053 Paris La Défense***Président(e) de séance :***Sabine D'ISANTO (Présidente aITB Rhône Alpes Auvergne)***Secrétaire de séance :***Franck MAJESTE LABOURDENNE (Trésorier aITB Ile de France)***Diffusion :***Stockage sur le site internet de l'association : <http://www.aitb.asso.fr/> et consultable par tous**

- Chemin d'accès des PVs (accessible à tous) : L'AITB > Documentation AITB (Statuts, PV...)
- Chemin d'accès des autres documents (accessible à tous membres) : La vie de l'association > Les associations AITB > AITB > Documents puis répertoire « Racine\AITB \AG »

Supports et documents annexes

Les supports, référencés ci-dessous, sont disponibles sur le site internet de l'association (au même endroit que ce présent Procès-Verbal, cf. lien mentionné ci-dessus)

Support de présentation : 20171202-Support_AG-aITB_Federation-v2.0.pptx
Feuille d'émargement : 20171202-Feuille_Emargement_scannee.PDF

En annexe de ce Procès-Verbal, sont également disponibles :

- Une photo des participants à l'AG (annexe n°1)
- Un extrait de la feuille d'émargement : signatures des présents et d'acceptation des pouvoirs (annexe n°2)

Tableau de présence et droits de vote

Les présents avec leurs droits de vote :

- La feuille de présence émarginée par les membres présents est annexée à ce procès-verbal. Elle est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

as_no	Nom	Prénom	Qualité	Nb droits de vote	Commentaire droit de vote
26053	BESSE	Emmanuel	AITB - Pays de Loire	1	Absence de pouvoir
2589	CORFMAT	Carole	AITB - Bretagne	1	Absence de pouvoir
6415	DE MALET ROQUEFORT (nom jeune fille : DUTHURON)	Mathilde	AITB - Aquitaine	1	Absence de pouvoir
2666	D'ISANTO	Sabine	AITB - Rhône-Alpes Auvergne	1	Absence de pouvoir
31774	MAJESTE- LABOURDENNE	Franck	aITB Ile de France	1	Absence de pouvoir
32480	MEUNIER	Pierrick	aITB Ile de France	1	Absence de pouvoir
31809	PETIT	Pauline	aITB Ile de France	1	Absence de pouvoir
-	PICARD	Nathalie	CFPB	0	Pas de droit de vote => départ avant les votes
2264	URIEN	Thierry	aITB Ile de France	1	Absence de pouvoir

- En synthèse :
 - o 9 présents (dont 8 votants) + 0 pouvoir donné, soit un total de **8 droits de vote**
 - o Aucun quorum n'étant requis dans les statuts de l'association, la séance débute à 10h15
 - o Deux personnes ont quitté l'assemblée avant son terme (suite contraintes personnelles) :
 - Nathalie PICARD, partie à 14h10 : elle n'a participé à aucun vote
 - Mathilde DE MALET ROQUEFORT, partie à 14h30 : elle a participé aux votes

Ordre du jour

- Rapport moral de l'exercice précédent
- Rapport financier de l'exercice précédent
- Activités et état des lieux des AITB Régionales
- Rappel des fonctionnalités du site internet
- Informations du CFPB
- Projets 2018 pour la Fédération
- Budget prévisionnel
- Renouvellement du Bureau

Rapport moral de l'exercice précédent

Le bureau sortant est représenté par :

- Carole CORFMAT (Présidente sortante)
- Thierry URIEN (Trésorier sortant)

Ils présentent à eux deux ce bilan moral, ils soulignent la très faible activité de la fédération sur la période 2016/2017 écoulée :

- Au niveau des instances : Aucune réunion n'a été tenue depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 02/07/2016. De plus, son compte-rendu n'a pas été validé et est resté non publié. Les décisions prises lors de cette assemblée sont, de fait, caduques : les cotisations des membres de l'association sont toujours obligatoires.
- Au niveau des représentations : une unique représentation de la fédération en 2017 lors d'une remise des diplômes en Bretagne (représentation assurée par Carole CORFMAT)
- Au niveau de la relation avec les associations régionales : aucun échange n'a eu lieu. Les associations « actives » ne sont pas connues et les noms des présidents des 21 associations
- Au niveau des démarches administratives et juridiques : absence d'actualisation des statuts suite changement de présidence.

Les mandats des membres du bureau sortant est expiré (durée un an jusqu'à l'assemblée générale suivante).

Rapport financier de l'exercice précédent

Thierry URIEN présente ce point et souligne sa difficulté à gérer seul le rôle de trésorier.

Solde et bilan des comptes :

- Le solde des comptes au 30/06/2016 était de **2 213,47 euros** composé de :
 - o 199,51 euros sur les 2 comptes courant
 - o 2 013,96 euros sur le compte épargne (livret bleu)
- Le solde des comptes au 28/11/2017 était de **2 077,57 euros** composé de :
 - o 48,51 euros sur les 2 comptes courant
 - o 2 029,06 euros sur le compte épargne
- Au total, la fédération enregistre un déficit de **135.90 euros** pour la période 06/2016 à 06/2017.

Origine du déficit annuel :

- Baisse des produits :
 - o Baisse des cotisants : soit volontaire (résiliation du prélèvement, cotisation chèque / CB uniquement sur une année, ...), soit involontaire (absence de relance, changement de banque : 28 prélèvements sont constatés « rejetés »)
 - o Absence de nouveaux cotisants
 - o Absence de cotisation des membres de conseil d'administration des aITB Régionales : la fédération rappelle que tout un chacun doit cotiser.

- Hausse des charges :
 - o Paiement du site internet (société Netanswer) : environ 4 000,00 euros / an
 - o Paiement des frais et commissions bancaires (notamment le service permettant les encaissements CB depuis le site internet de l'association)
 - o Frais de fonctionnement

Rappel des modes de règlements des cotisations en vigueur :

- Prélèvement → enregistré et suivi par le trésorier de la Fédération
- Chèque → soit géré par le trésorier de la fédération, soit par l'aITB Régionale
- CB via le site internet → Suivi par le trésorier de la fédération

La fédération conserve 10 euros sur chaque cotisation (à reverser par l'aITB régionale en cas d'encaissement direct de cette cotisation) et reverse le reste à chaque aITB régionale.

Etat des lieux des encaissements de cotisation pour la période 2016 / 2017

- 18 encaissements par CB pour un montant total de 810,00 euros
- Nombre de prélèvements correctement exécutés : non recensé
- Nombre de chèques encaissés : non recensé
- Nombre de cotisants (toutes associations régionales confondues) : non recensé
- Certaines associations régionales n'ont pas encore reçus leur part de cotisation (retard dû aux difficultés d'identifier les prélèvements correctement exécutés)

Activités et état des lieux des AITB Régionales

Chacune des cinq aITB régionales présentes présente son activité pour la période 2016-2017.

aITB – Rhône Alpes Auvergne (présentée par Sabine D'ISANTO)

- Evénements organisés
 - o 09/2016 : visites de traboules à LYON + restaurant avec participation financière de chacun → invités : adhérents (cotisants ou non)
 - o 10/2016 : conférence « Crowdfunding) sur site CFPB + cocktail → invités : tout le monde (ITB + CESB + autre)
 - o 11/2016 : remise des diplômes dans les locaux de LCL, organisation assurée par le CFPB et l'aITB
 - o 01/2017 : Conférence « Loi de finance » → invités : tout le monde
 - o 03/2017 : Café-théâtre + restaurant
 - o 12/2017 : Remise des diplômes au CFPB, promotion parrainée par La Banque Postale, organisation assurée par le CFPB et l'aITB
- Représentations
 - o Systématiques aux réunions de rentrée (ITB1 + ITB2)
- Point fort
 - o Mise en place d'un parrain diplômé ITB pour chaque étudiant (même parrain pour les 2 ans, 1 parrain pour 4 à 5 étudiants)

- Attente des étudiants vis-à-vis de l'aITB
 - o Développer un réseau
 - o Relayer des offres d'emploi
- Divers
 - o Volonté de Sabine de passer la main à une nouvelle équipe

aITB – Ile de France (présentée par Pauline PETIT)

- Nouveau Conseil d'Administration et Nouveau bureau en place depuis le 15/06/2017
- Evénements organisés :
 - o 09/2017 : journée patrimoine → conviés : 15 adhérents (cotisants ou non)
 - o 09/2017 et 10/2017 → réunion rentrée ITB1 + ITB2
 - o 10/2017 : conférence « Fraude Bancaire » → 65 participants
 - o 12/2017 soir : restaurant + œnologue → conviés : adhérents (cotisants ou non)
 - o A venir :
 - T1/2018 : 1 newsletter + volonté de rencontrer CESB + CFPB
 - T2/2018 : conférence + animation conviviale
- Nombre de cotisants en hausse
 - o 65 (51 au 31/12/2017)
- Point fort
 - o Mixité du Conseil d'Administration (élu le 15/06/2017) : 4 « anciens » (dont maîtres de conférences CFPB) et 6 « nouveaux » (jeunes diplômés 2016 et 2017).

aITB – Pays de Loire (présenté par Emmanuel BESSE)

- Evénements organisés :
 - o 2 évènements / an → budget de l'association set uniquement à financer le cocktail
 - o 2016 : Atelier lié au bien être
 - o 2017 : Développer sa performance avec les neurosciences
- Communication :
 - o LinkedIn
 - o Absence d'utilisation du site internet aITB (notamment pour gérer les inscriptions : utilisation d'une alternative payante de « Formulaire en ligne »)
- Difficultés
 - o Budget insuffisant → besoin de recherche de partenariat (approche de la FBF)
 - o Méconnaissance du site internet de l'association

aITB – Bretagne (présenté par Carole CORFMAT)

- Absence d'événements organisés
- Difficultés :
 - o Pas d'accès au compte bancaire

aITB – Aquitaine (présenté par Mathilde DE MALET ROQUEFORT)

- Nouveau bureau depuis été 2017
- Evénements organisés :

- Remise des diplômes ITB
- Visite de coopératives St Emilion
- Conférence sur marché du pétrole + dégustation du vin
- A venir :
 - Visite guidée de nuit de Bordeaux à vélo
 - Débat autour d'un livre
- Point fort
 - Partenariat CFPB facilité par le directeur du CFPB Bordeaux présent dans le Bureau
- Difficultés :
 - Pas de nouveaux adhérents en 2017 → volonté de contacter des référents dans chaque établissement pour assurer la promotion de l'association et actualiser les coordonnées des diplômés
 - Trésorerie faible (Exemple : 2 règlements chèque reçus en 2017)

Rappel des fonctionnalités du site internet

Franck MAJESTE-LABOURDENNE a pris connaissance du fonctionnement du site internet et est actuellement le seul à l'administrer. Il est également le point de contact de l'éditeur NetAnswer.

Il rappelle les fonctionnalités majeures du site :

- Annuaire : accessible uniquement aux membres (ayant cotisé au moins une fois)
 - Point fort : tous les diplômés y sont présents (environ 31 000 membres)
 - Points faibles : les données ne sont pas à jour (peu d'anciens diplômés possèdent leurs identifiants et mots de passe), besoin de fiabilisation (doublons, année diplôme absente entre 2014 et 2016) et étudiants actuels 2017-2018 absents
- Communication : organisation événements (avec gestion inscription en ligne), informations d'actualités, publication newsletters, enquête satisfaction, sondage, mailing de masse, ...
- Espace documentaire : stockage de documents, photos, vidéos avec paramétrage fin de la diffusion (accès restreint ou non)
- Cotisation : encaissement CB, suivi des cotisations, ...
- Espace carrière : offres d'emploi

Franck se propose de faire une présentation plus complète par conférence téléphonique (avec partage d'écrans), de recueillir les attentes de chaque aITB régionale et de les accompagner dans leurs besoins vis-à-vis du site.

Informations du CFPB

Nathalie PICARD présente ce point durant le repas.

- Nouveau diplôme ITB :
 - Composé de travaux plus collaboratifs
 - Organisé en 4 modules, moyenne nécessaire à chaque module pour l'obtention du diplôme final

- Toujours sur 2 ans (mais variation possible avec les modules)
- Mise en place à partir de 09/2018 pour ITB1 et 09/2019 pour ITB2
- Dématérialisation du diplôme ITB
 - Fichier électronique certifié et authentifié et déposé dans un coffre numérique proposé à chaque diplômé (la durée de vie du coffre est de 5 années à partir de la date d'obtention du dernier diplôme)
 - Le diplômé pourra télécharger son diplôme et l'imprimer.
 - En place à partir de 2017
- Attente de la part de l'AITB
 - Certification RNCP : besoin de connaître le devenir des étudiants → sollicitations à prévoir par le CFPB

Projets 2018 pour la Fédération

Thierry URIEN anime cette partie.

Les ambitions de la fédération sont :

- Créer un esprit de corps (en lien avec le diplôme façon grandes écoles)
- Entretenir une culture professionnelle commune et actualisée
- Susciter/faciliter des échanges entre les AITB Régionales
- Revitaliser le réseau professionnel en mettant l'humain au cœur du dispositif

En termes de moyens :

- Des réunions de bureau récurrentes seront à planifiées
- Des commissions devront être mises en place pour se répartir le travail : Evénements & communication, Finance et Administration, Gestion et exploitation du site internet, ...
- Volonté que la fédération AITB soit représentée à chaque remise de diplômes. Pour rendre cela possible :
 - Se synchroniser avec le CFPB pour être averti à l'avance des dates
 - Organiser un roulement des déplacements parmi les membres du bureau
- Un groupe WhatsApp « AITB France » est créé en séance pour les échanges ponctuels « non officiels » ... les échanges de documents et convocation aux instances resteront par mail

Actions identifiées dans des Assemblées Générales précédentes :

- Regroupement des associations régionales : les participants ont exprimé leurs désaccords. Les aITB régionales ont besoin de proximité : Il est déjà difficile de mobiliser les adhérents pour assister aux événements, l'ajout de distance rendrait impossible cette mobilisation.
- Dépose de la marque « aITB » à l'INPI : Thierry URIEN a initié un dossier. Cependant, les participants ne souhaitent pas prioriser cette action. Sabine D'ISANTO va, de son côté, se renseigner sur l'effort à produire pour faire cette démarche.

Budget prévisionnel

Thierry URIEN présente ce budget prévisionnel pour la période 06/2017 à 06/2018.:
Extrait slide 14 du support :

Budget prévisionnel Fédération aITB - juillet 2017 -> juin 2018

	Charges	Produits
Quote part des cotisations <i>10 € x 220 adhérents (hypothèse 10% de hausse par rapport à N-1)</i>		2 200,00 €
Facture Net Answer site AITB	4160,00 €	
Frais bancaires	600,00 €	
Déficit de trésorerie		2 560,00 €
Total	4 760,00 €	4 760,00 €

Sans action majeure mise en place rapidement, un déficit de trésorerie de 2 560,00 € est à prévoir sur le compte courant (et ceci malgré l'hypothèse d'une hausse de 10% des cotisants sur la période à venir).

Renouvellement du Bureau (Résolution n°1)

Parmi les membres sortants :

- La présidente Carole CORFMAT ne souhaite pas se représenter à ce poste.
- Le trésorier Thierry URIEN souhaite se représenter à ce poste.

Il est rappelé les attributions des membres du bureau et les caractéristiques des mandats correspondants définies par les statuts.

Thierry URIEN invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat de membre du bureau.

Les candidats s'étant fait connaître et s'étant présentés, le conseil d'administration décide de nommer en qualité de membres du bureau, pour une durée d'un exercice (un an), arrivant en principe à échéance le 02 décembre 2018 :

- Présidente : Pierrick MEUNIER
- Vice-Président : Franck MAJESTE-LABOURDENNE
- Secrétaire Générale : Mathilde DE MALET ROQUEFORT
- Secrétaire Générale Adjointe: Carole CORFMAT
- Trésorier : Thierry URIEN
- Trésorier Adjointe : Pauline PETIT

Les membres du bureau ainsi nommés déclarent chacun qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Résultat des votes :

Les membres du bureau élus de la fédération aITB (6 sièges – durée 1 an)									
N°	N° membre	Nom	Prénom	Fonction	Elu le	Echéance	Nb voix pour	Nb voix contre	Nb voix abstention
1	32480	MEUNIER	Pierrick	Président	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0
2	31774	MAJESTE LABOURDENNE	Franck	Vice-Président	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0
3	6415	DE MALET ROQUEFORT	Mathilde	Secrétaire Générale	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0
4	2589	CORFMAT	Carole	Secrétaire Générale Adjointe	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0
5	2264	URIEN	Thierry	Trésorier	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0
6	31809	PETIT	Pauline	Trésorier Adjointe	02/12/2017	02/12/2018	8	0	0

→ Cette résolution n°1 est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h10.

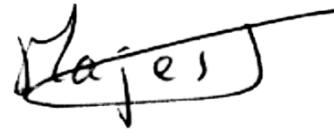
En foi de quoi a été dressé le présent Procès-Verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Fait à PARIS....., le 07 / 12 / 2017

Le président(e) de séance
Sabine D'ISANTO



Le secrétaire de séance
Franck MAJESTE-LABOURDENNE



Annexe n°1 - Photo des participants à l'AG



De gauche à droite : Mathilde DE MALET ROQUEFORT, Franck MAJESTE-LABOURDENNE, Pierrick MEUNIER, Sabine D'ISANTO, Nathalie PICARD, Carole CORFMAT, Pauline PETIT, Emmanuel BESSE et Thierry URIEN.

Annexe n°2 - Extrait de la feuille d'émergagement : signatures des présents


 Feuille d'émergagement des membres conviés
 Assemblée Générale "Fédération aITB" du 02/12/2017

as_no	Nom	Prénom	Entité	Droit de vote	Commentaire droit de vote	Réponse convocation	Présence AG (OUI / NON)	Signature
	BERTHAUD	Rodolphe	AITB - Pays de Loire				NON	
26053	BESSE	Emmanuel	AITB - Pays de Loire	1			oui	
2466	BEST Bast LISANTO	Christophe Sabine	AITB - Rhône-Alpes Auvergne				Non	
2589	CORFMAT	Carole	AITB - Bretagne	1		Présence	oui	
6415	DE MALET ROQUEFORT (nom Jeune fille : DUTHURON)	Mathilde	AITB - Aquitaine	1		Présence	oui	
2666	D'ISANTO	Sabine	AITB - Rhône-Alpes Auvergne	1		Présence	oui	
25521	NOBLET	Nadège	AITB - Pays de Loire				non	
31774	MAJESTE-LABOURDENNE	Franck	aITB Ile de France	1		Présence	oui	
32480	MEUNIER	Pierrick	aITB Ile de France	1		Présence	oui	
31809	PETIT	Pauline	aITB Ile de France	1		Présence	oui	
	PICARD	Nathalie	CFPB			Présence	oui	
6056	ROUQUEROL	Jean-Marc	AITB - Marseille Provence Corse			Absence	NON	
2264	URIEN	Thierry	aITB Ile de France	1		Présence	oui	
5127	SCHMITT	Audrey	AITB - Lorraine Champagne			Absence	NON	

Total droit de vote : 8